**Objet : Appel à candidatures pour huit titulaires de mandats devant être nommés lors de la 45e session du Conseil des droits de l'homme**

Le Secrétariat du Conseil des droits de l’homme présente ses compliments à toutes les Missions permanentes auprès de l’Office des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales, les organisations non gouvernementales et autres organes des droits de l’homme et a l'honneur de les informer que les huit titulaires de mandats ci-dessous sont à pourvoir lors de la 45e session du Conseil des droits de l'homme (14 septembre au 2 octobre 2020 à confirmer):

1. **Expert indépendant sur la situation des droits de l’homme au Soudan** ([rés. 42/35 du CDH](https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/42/35))[[1]](#footnote-1)
2. **Rapporteur spécial sur les droits de l’homme à l’eau potable et à l’assainissement** ([rés. 42/5 du CDH](https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/42/5))
3. **Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées** ([rés. 35/6 du CDH](https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/35/6))1
4. **​Groupe de travail sur la détention arbitraire, membre des États d’Afrique** ([rés. 42/22 du CDH](https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/42/22))
5. **Groupe de travail sur la détention arbitraire, membre des États d’Amérique latine et des Caraïbes** ([rés. 42/22 du CDH](https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/42/22))
6. **Groupe de travail sur la discrimination à l’égard des femmes et des filles, membre des États d’Amérique latine et des Caraïbes** ([rés. 41/6 du CDH](https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/41/6))
7. **Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, membre des États d’Afrique** ([rés. 36/6 du CDH](https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/36/6))1
8. **Groupe de travail sur l’utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l’homme et d’empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, membre des États d’Asie et du Pacifique** ([rés. 42/9 du CDH](https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/42/9))

Les candidatures individuelles, comprenant une lettre de motivation, devront être soumises et reçues au plus tard **le 30 juillet 2020 (midi temps moyen de Greenwich / GMT)** via la procédure de candidature en ligne, comprenant (1) un questionnaire à remplir sur internet et (2) un formulaire en format Word à télécharger. Des informations supplémentaires concernant la sélection et la nomination des titulaires de mandats sont disponibles au lien électronique suivant :

<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/SP/Pages/Nominations.aspx>

En cas de problèmes techniques, le Secrétariat peut être contacté par courrier électronique à hrcspecialprocedures@ohchr.org.

Le Secrétariat du Conseil des droits de l’homme saisit cette occasion pour présenter à toutes les Missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales des droits de l’homme, les organisations non gouvernementales, et aux autres organes des droits de l’homme l’assurance de sa plus haute considération.

22 juin 2020

1. La nomination des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales se fera dans la mesure où les mandats concernés seront renouvelés par le Conseil des droits de l’homme. [↑](#footnote-ref-1)